

# La paille et la poutre

**D**ans les jours qui ont suivi l'attentat raciste perpétré à Hanau, le 19 février, le journal *Le Monde* a prodigué force conseils à l'Allemagne endeuillée (1). Comme celui-ci, par exemple : « Les acteurs publics du pays doivent passer à l'offensive pour combattre le poison de la haine xénophobe. »

C'est vrai, quoi : bougez-vous, les Allemand-es. Faites comme nous – parce que nous, le combat contre le poison de la haine xénophobe, pardon, mais ça nous connaît un peu.

**Chez nous, quand l'essayiste** Alain Finkielkraut bascule dans une exaltation identitaire qui lui fait d'abord proférer en 2005 que l'équipe de France de football est « *black, black, black* » et que ça fait « *ricaner l'Europe entière* », puis, au fil des ans (2), une interminable série d'autres

**Bougez-vous, les Allemand-es. Parce que nous, le combat contre le poison de la haine xénophobe, pardon, mais ça nous connaît un peu.**

insanités, on lui file un fauteuil à l'Académie française et on lui conserve son émission hebdomadaire chez France Culture, où il invite son cher « *ami* » Renaud Camus, inventeur de la fantasmagorie du « *grand remplacement* », condamné pour provocation à la haine – mais qui selon

Finkielkraut a quand même bien raison de s'inquiéter de ce que tant de « *Français vivent à Saint-Denis, Sevran, La Courneuve, Tourcoing et même dans certains quartiers de Paris comme dans une terre étrangère* », et de s'alarmer du « *remplacisme global qui consiste à vouloir compenser par l'immigration la baisse de fécondité des pays d'Europe* ».

**Chez nous, quand le journaliste** du *Figaro* Éric Zemmour, lui aussi condamné pour provocation à la haine, déroule des atrocités à la tribune d'une « convention de la droite » extrême, on lui confie une émission sur une chaîne dite « *d'info* », durant laquelle, quatre fois par semaine, il expectore d'autres infamies, et où il invite notamment Alain Finkielkraut – qui l'avait lui-même reçu, quelque temps auparavant, dans l'émission qu'il continue donc d'animer sur France Culture.

Chez nous enfin, en septembre dernier, *Le Monde*, pleinement investi donc dans le combat où il vous exhorte à vous lancer, a publié un « *long entretien particulièrement complaisant* (3) » avec le même Finkielkraut – puis, deux mois plus tard, lui a de nouveau offert une généreuse tribune, dans le cadre, cette fois-ci, d'un « *forum philo* » durant lequel ce triste personnage a de nouveau pu faire l'étalage de ses sinistres obsessions : c'est sans doute ce qui explique pourquoi ce « *journal de référence* » se sent désormais autorisé à vous distribuer de vigoureuses leçons de maintien antiraciste.

→→→ vention et d'investissement. Soit ce qui lui restait après avoir reçu 3,6 milliards d'euros de l'État en 2019 et reversé mécaniquement 3,4 milliards d'euros aux communes. Pour se faire connaître, la MGP a « *lancé des appels à projets urbains en dupliquant la méthode de Paris intra-muros ; elle a labellisé des opérations urbanistiques sans garantie qu'elles soient faites* ». Autres exemples d'agitation : pour que « *la métropole existe très vite dans les faits* », Patrick Ollier annonçait en mai 2016 le lancement d'une aide à mille particuliers souhaitant changer de véhicule pour ne plus utiliser un véhicule polluant ; le 5 décembre 2016, le bureau métropolitain, après avoir reçu sept demandes d'aide financière, l'accordait... À deux particuliers, pour un montant total de 9 966,12 euros. Plus récemment, Patrick Ollier a lancé un grand plan vallée de la Seine jusqu'au Havre aux contours flous, et signé au Salon de l'agriculture une convention pour indemniser les agriculteurs qui, en cas de forte crue, accepteraient d'être inondés au fin fond de la Seine-et-Marne...

Le 22 janvier 2016, les cinq groupes politiques enregistrés dans le conseil métropolitain (94 LR et divers droite, 29 UDI-MoDem, 9 EELV, 45 PS et divers gauche, 32 Front de gauche et PCF) ont unanimement porté Patrick Ollier à la présidence de la MGP, après un accord sur sa gouvernance et la répartition des postes. Cette recherche du consensus – 98 % des délibérations sont votées à l'unanimité – est aussi une faiblesse quand il s'agirait d'imposer des décisions aux communes. Nombre de plans stratégiques sur l'élaboration desquels travaille la MGP se contentent de mesures symboliques (plan climat-air-énergie) ou sont en *stand by* (plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement, schéma de cohérence territoriale). « *Tous ces documents ont buté sur le rééquilibrage* », observe Daniel Béhar, qui conclut : « *À cette impuissance métropolitaine, c'est la ville de Paris qui est gagnante*. » Gagnantes aussi les communes qui, à l'intérieur des « *territoires* », continuent le plus souvent à imposer leur volonté. Nombre de plans locaux d'urbanisme intercommunaux ne sont ainsi que de simples recollements des PLU municipaux. Au sein d'un

même territoire, rapportent des élus éceurés, il est fréquent de voir un élu de gauche valider le PLU de la ville de droite voisine, malgré son faible taux de logements sociaux, et obtenir en retour la validation du sien.

« *L'instauration de la MGP bouleverse le paysage administratif francilien, mais ne change en rien la prééminence du pouvoir des maires, qui restent les acteurs politiques les plus puissants au niveau local* », constate Clément Lescouplé, doctorant à l'université Paris-I, dans un article de la revue *Vacarme* (4). Un constat partagé par Pierre Mansat. Cet ancien adjoint de Bertrand Delanoë de 2001 à 2014 déplore, dans un entretien au site *Métropolitiques*, que « *la dernière décennie ait accouché d'une "métropole des maires" molle qui n'est pas à la hauteur des enjeux de notre époque* » : « *Je ne vois pas émerger de puissantes politiques publiques à l'échelle métropolitaine [capables de]* réguler, maîtriser, orienter la métropolisation qui, livrée à elle-même, produit ségrégation, hyperspécialisation et inégalités ».

**La Métropole épaissit le millefeuille francilien de deux couches.**

Géographe et directeur d'un cabinet d'études, Simon Ronai incrimine également les élus qui ont choisi « *la préservation intégrale de leurs ressources fiscales* ». « *Tous, quelle que soit leur appartenance partisane, ont résolument empêché l'émergence d'une autorité politique métropolitaine élue et légitime susceptible de définir, voire d'imposer, des orientations stratégiques contraignantes et intégratrices et une redistribution des richesses fiscales*. » Une gouvernance intimement liée au mode d'élection. « *Ne siègent au sein de l'assemblée métropolitaine*, souligne Clément Lescouplé, *que les représentants des majorités municipales mandatés pour que la Métropole ne décide de rien qui risquerait de contraindre ses communes membres*. »

Un scrutin de liste métropolitaine donnerait sans doute une existence politique et démocratique à la métropole, mais ce n'est pas à l'ordre du jour de ces municipales. Les candidats ne pensent leur projet que dans les limites communales. ●

(4) « *La Résorption des inégalités, un enjeu métropolitain ?* », *Vacarme* n° 87, Printemps 2019.

## UN MODE DE SCRUTIN ILLUSOIRE

Les électeurs des 131 communes qui constituent la Métropole du Grand Paris n'éliront pas l'intégralité de leurs représentants dans les différentes structures délibératives de celle-ci. Certes, comme dans toutes les communes de plus de 1 000 habitants, leur bulletin de vote comprendra la liste des candidats au conseil municipal et celle des candidats à l'assemblée intercommunale, en l'espèce « *le conseil métropolitain* », composé de 208 élus. Mais si Paris y dispose de 60 sièges, à élire parmi les listes des 17 mairies d'arrondissement, les 130 autres communes n'y ont au mieux que trois sièges. C'est le cas de trois villes de plus de 110 000 habitants, douze autres (plus de 75 000 habitants) en ont deux, 115 communes entre 1 815 habitants (Marnes-la-Coquette) et 70 200 habitants (Drancy) n'ont droit qu'à un siège, brigué le plus souvent par le candidat au poste de maire. En revanche, les élus qui siègeront dans les conseils des onze établissements publics territoriaux, dotés, eux, d'importantes compétences opérationnelles, continueront d'être désignés en conseil municipal. ≡ M.S.

(1) Qui a, selon une tribune publiée par ce même quotidien, « *produit son propre aveuglement face à l'extrême droite* ».

(2) Et lorsqu'il n'est pas occupé à vérifier si MM. Polanski et Matzneff ne pourraient pas se voir concéder quelque circonstance atténuante.

(3) Ugo Palheta, « *Hanau, le terrorisme d'extrême droite et l'imprégnation fasciste* », 25 février 2020. On ne saurait trop recommander la lecture de ce texte sur le blog de l'auteur, consultable sur : <https://blogs.mediapart.fr>